

L'ÉCHO DES COTEAUX

MAI 2019

Saint-Amant-Tallende

Sommaire

Vie communale : p. 2

Travaux : p. 3

CCAS : p. 12

Écoles : p. 14

SMAR : p. 18

Pompiers : p. 19

EHPAD/ESAT : p. 20

SITCOM/SMVA : p. 22

Mond'Arverne : p. 23

Personnalités : p. 24

Associations : p. 25

Médiathèque : p. 31





Horaire d'ouverture de la mairie :

Lundi 14h-18h

Mardi 8h-12h

Mercredi 14h-18h

Jeudi 14h-18h

Vendredi 8h-12h

Samedi 9h-12h

Horaire des écoles :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30-11h30 et 13h30-16h30

Horaire d'été de la déchetterie :

Lundi au vendredi :
8h-12h30 et 13h30-19h

Samedi : 8h à 19h

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
NATHALIE GUILLOT,
MAIRE

COORDINATION :
AGNÈS EVRARD,
ADJOINTE AU MAIRE

COMITÉ DE LECTURE :
ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

MISE EN PAGE ET IMPRESSION :
IMPRIMERIE DECOMBAT
25 RUE G. CHARPAK
ZONE DES MONTELS III
63118 CÉBAZAT

N° ISSN : EN COURS
Tiré à
1 050 exemplaires



Édito

Après les élections municipales du mois de février, après avoir re-désigné tous les délégués dans les commissions communales, les syndicats et commissions inter-communales, notre équipe s'est attelée immédiatement à différents dossiers qu'ils soient communaux ou extra-communaux. Le début d'année est également le moment de la clôture des comptes 2018 et de la construction et le vote des budgets 2019.



Ce printemps a été l'occasion de rencontres avec les associations, les professionnels de santé et de programmer un rendez-vous avec les commerçants ; en résumé, des échanges avec tous les acteurs professionnels et associatifs de notre village.

Nous avons mis en place un groupe de travail « Développement Durable » car nous sommes convaincus que c'est à travers ce prisme que toutes nos actions communales doivent être conduites. Face aux urgences climatiques qui s'amorcent, nous devons être responsables et penser à notre environnement pour essayer, chacun à notre niveau, de le préserver.

Cette période de printemps est le moment privilégié pour lancer les actions d'embellissement de la commune. L'aménagement des parvis de la mairie et de l'église ont été réfléchis et vont être réalisés prochainement. L'entretien des rues, chemins, parcs et espaces naturels a naturellement repris lui aussi.

Nous avons également participé activement aux travaux sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), portés par Mond'Arverme Communauté, afin de construire ce document, véritable colonne vertébrale de la commune, puisque c'est lui qui permet le développement de zones d'habitation par exemple, mais également le maintien et la préservation de zones naturelles et agricoles.

Enfin, ce premier édito que je rédige est l'occasion de vous dire notre engagement à communiquer avec nos habitants. A travers ce bulletin communal bien entendu que nous maintenons au rythme de 3 publications dans l'année, mais aussi au travers de notre site web que nous sommes en train de remanier et d'une page Facebook ouverte début avril. L'objectif est de faire savoir ce que nous faisons pour la commune, pour ses habitants, mais aussi de diffuser les informations transmises par nos associations et les professionnels installés sur la commune. Au cœur du bourg, le panneau lumineux et le panneau d'affichage situés dans le hall de la mairie, restent bien entendu en service, pour tous les habitants qui circulent à pied, à vélo ou en voiture sur la Place Darteyre !

Bref, nous nous attachons à développer le « Bien Vivre » et « Bien Habiter » dans notre commune.

Le Maire
Nathalie Guillot

Page Facebook

Le Maire, et l'ensemble de l'équipe municipale souhaite développer encore leur communication avec les habitants de Saint-Amant-Tallende.

Pour cela, nous avons créé une page Facebook « **Ville de Saint-Amant-Tallende** ».

Elle sera alimentée des principales informations concernant la vie de

la commune, des associations, des commerçants...

Nous souhaitons ainsi dynamiser les échanges dans un esprit de convivialité et de courtoisie.

Alors aimez la page, partagez !





Agenda

8 mai	Cérémonie de commémoration <i>Départ devant la Mairie à 9h45</i>	Monuments aux morts
8 mai	Tournoi de foot (EFCAT)	Stade de Tallende
25 mai	Chasse aux trésors	Parc Villot
1 ^{er} juin	Après-midi ginguette	Pont de la Monne
Du 7 au 10 juin	Fête des Baisles organisée par la Saint Verny Retraite aux flambeaux le samedi soir Fête foraine place de l'église	
14 juin	Fête des écoles publiques	
18 juin	« Vente au déballage » AMAP de la Monne et animation musicale <i>À partir de 18h30</i>	Parvis de la mairie
Du 21 juin au 5 juillet	Exposition de photos et de sculptures Gilles GARMY et Jean Pierre LOUBET	Espace Pasteur
22 juin	Fête de la musique organisée par la Saint Verny	Place de l'église
23 juin	Journée patrimoine pays et moulins <i>À partir de 14h</i> <i>Saint Amant Histoire et Patrimoine</i>	Parc Villot
13 juillet	Feu d'artifice intercommunal	Tallende

État civil

Mariages :

■ **Lila MANSOUR**
et **Laurent DEBOTE**

le 16 février 2019

Naissances :

■ **Jethro FLORET**
né le 21 novembre 2018
à Clermont-Fd

■ **Gabriel ZENINSAN NGUIMBOUS CHABERT**
né le 30 novembre 2018
à Beaumont

■ **Rafael PEREIRA**
né le 7 décembre 2018
à Clermont-Fd

■ **Léonie PANIGHETTI**
née le 12 décembre 2018
à Clermont-Fd

■ **Gabriel THIERRY VILLARD**
né le 1^{er} janvier 2019
à Beaumont

■ **Fabio LIDY**
né le 31 janvier 2019
à Clermont-Fd

■ **Rafaël NAVARRO**
né le 5 février 2019
à Clermont-Fd

■ **Jade GAUMET**
née le 10 février 2019
à Clermont-Fdt

■ **Eloane FONTEIX**
né le 22 février 2019
à Clermont-Fd

■ **Joséphine VALENTIN**
née le 26 février 2019

Décès :

■ **Louise CELLIER** veuve MAUGUE
décédée le 15 décembre 2018

■ **Micheline LAUNAY** veuve FAURON
décédée le 19 décembre 2018 (EHPAD)

■ **Noëlle COHADE** veuve CHEBANCE
décédée le 23 décembre 2018 (EHPAD)

■ **Monique ROUDAIRE** épouse BUXEROLLES
décédée le 18 décembre 2018

■ **André LETELLIER** décédé le 4 janvier 2019 (EHPAD)

■ **Ghislain TAILLANDIER** décédée le 7 janvier 2019

■ **Catherine BORREL** veuve JUILLARD
décédée le 10 janvier 2019 (EHPAD)

■ **Jean-Claude ACHER** décédé le 14 janvier 2019 (EHPAD)

■ **Maria DA CONCEICAO** épouse DOS SANTOS CRUZ
décédée le 19 janvier 2019

■ **Madeleine TREVISANUT** veuve RASOAMANANA
décédée le 21 janvier 2019

■ **Josette GRANIER** veuve RENAUDIN
décédée le 24 janvier 2019 (EHPAD)

■ **Ginette LIORET** veuve ROBERT (EHPAD)
décédée le 31 janvier 2019

■ **Jean FAUCHEUX** décédé le 4 février 2019

■ **Stéphane ROUX** décédé le 13 février 2019

■ **Marguerite THIRARD** veuve PECHON
décédée le 13 février 2019

■ **Etienne BERTHOULE** décédé le 7 mars 2019 (EHPAD)

■ **Eliane CLÉMENT** veuve LIGOCKI
décédée le 13 mars 2019 (EHPAD)



NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux élections, le Premier Conseil Municipal consacré à l'installation de l'exécutif s'est déroulé le 22 Février. Nathalie GUILLOT a été élue Maire. Jacques LUSINIER (animation, vie associative et commerces), Annie ROSSI (affaires scolaires et péri-scolaires), Agnès EVRARD (communication), Patrick PONCEAU (travaux) et Christine COUDEYRAS (affaires sociales) ont été élus adjoints au Maire. Yves HARMAND, quant à lui, a été élu conseiller délégué.

• **Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz (SIEG)**

Patrick PONCEAU
Jean GUERRERO

• **EPF-SMAF**

Patrick PONCEAU
Jean GUERRERO

• **SIVOM**

Agnès EVRARD
Frédéric BAES
Philippe CARRARO
Martine REY LE DONGE

• **Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et de l'Auzon (Assainissement)**

François GAGNON
Patrick PONCEAU

• **Syndicat du collège des Martres de Veyre**

Agnès EVRARD
Noël BOISSIER
Christine COUDEYRAS
Martine REY LE DONGE

• **SICTOM des Couzes**

François GAGNON
Florence LHERMET
Fabienne LAPALUS
Nathalie GUILLOT

• **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Christine COUDEYRAS,
Anne-Marie JOUBERT,
Jacques LUSINIER,
Joëlle MARTOS

sont désignés au sein du Conseil d'Administration du CCAS. Christine COUDEYRAS a été élue Vice-Présidente du CCAS le 8 avril, Nathalie GUILLOT en est Présidente.

• **EHPAD Le Montel**

Annie ROSSI
Agnès EVRARD
Martine REY LE DONGE

siègeront au Conseil d'Administration de l'EHPAD Le Montel, et Annie ROSSI en sera Présidente.



1^{er} rang assis de gauche à droite : Jean GUERRERO, Fabienne LAPALUS, Martine REY LE DONGE, Annie ROSSI, Jacques LUSINIER
2^{ème} rang debout : Frédéric BAES, Anne-Marie JOUBERT, Joëlle MARTOS, Nathalie GUILLOT, Stéphanie BARRIERE, Yves HARMAND, Christine COUDEYRAS
3^{ème} rang debout : Serge TOURET, Patrick PONCEAU, Noël BOISSIER, Philippe CARRARO, Florence LHERMET, Agnès EVRARD, François GAGNON



Le Conseil Municipal a composé les commissions de travail suivantes :



• **Les Finances :**

Nathalie GUILLOT
Jacques LUSINIER
Annie ROSSI
Agnès EVRARD
Patrick PONCEAU
Christine COUDEYRAS
Yves HARMAND
Serge TOURET
Joëlle MARTOS
Noël BOISSIER
Martine REY LE DONGE
Jean GUERRERO
Stéphanie BARRIERE



• **Affaires scolaires :**

Annie ROSSI
Jacques LUSINIER
Christine COUDEYRAS
Agnès EVRARD
Martine REY LE DONGE
Stéphanie BARRIERE



• **Animations et associations :**

Jacques LUSINIER
Christine COUDEYRAS
Anne-Marie JOUBERT
Frédéric BAES
Joëlle MARTOS
Noël BOISSIER
Martine REY LE DONGE



• **Communication :**

Agnès EVRARD
Jacques LUSINIER
Fabienne LAPALUS
Frédéric BAES
Jean GUERRERO



Représentants du Conseil au sein des Commissions de Mond'Arverne Communauté

- Conseil communautaire :
Nathalie GUILLOT et Jacques LUSINIER
- Commission « Affaires sociales » :
Annie ROSSI
- Commission « Enfance » :
Jacques LUSINIER
- Commission « Travaux » :
Jean GUERRERO
- Commission « Environnement » :
Frédéric BAES
- Commission « Urbanisme, projet de territoire » :
Serge TOURET
- Commission « Habitat » :
Jean GUERRERO
- Commission « CIAPH » :
Christine COUDEYRAS
- Commission « Culture » :
Serge TOURET
- Commission « Finances » :
Stéphanie BARRIERE
- Commission « CLECT » :
Nathalie GUILLOT
- Commission « Économie » :
Nathalie GUILLOT
- Commission « Communication » :
Agnès EVRARD
- Commission « PCAET » :
Jean GUERRERO et Florence LHERMET
- Commission « Tourisme » :
Fabienne LAPALUS

En complément des commissions, différents groupes de travail sont constitués au fil des projets. Pour commencer, Patrick PONCEAU et Yves HARMAND animent une réflexion sur les aménagements des parvis de la mairie et de l'église, un autre sur la préparation des décorations de Noël. Notons qu'un groupe transversal autour du développement durable a été mis en place. Florence LHERMET est animatrice de ce groupe qui a 4 axes de réflexion :

- les Énergies
- les Déchets
- les Déplacements
- la Biodiversité.

Dans chacun de ces domaines, des bilans vont être réalisés et analysés, afin de définir les actions à mettre en place.

Nous vous donnerons prochainement des nouvelles de cette commission et de ses actions.





Élections Européennes

Du 23 au 26 mai auront lieu les élections européennes dans l'ensemble des 27 états membres pour élire les représentants des citoyens européens au Parlement. Cette année, quelques changements sont prévus.

En France, elles auront lieu le 26 mai en métropole et le 25 mai en outre-mer.

Pour Saint-Amant-Tallende le bureau de vote sera salle Chabanne, à la Mairie et les horaires seront : 8h-18h.

Pour les élections

La loi du 25 juin 2018 a introduit un changement majeur en France : l'adoption d'une circonscription unique mettant fin aux huit circonscriptions régionales. Chaque parti devra présenter une liste de candidats pour l'ensemble du territoire français de 79 candidats. Le système de la représentation proportionnelle est toujours conservé. À l'issue du scrutin, les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Les sièges du Parlement européen sont attribués en fonction du nombre d'habitants de chaque État membre. En 2019, 705 représentants des citoyens européens seront élus et non plus 751 comme en 2014. Avec l'entrée en vigueur du Brexit en mars 2019, il n'y aura plus de représentants britanniques. La composition du Parlement européen a en ce sens été rééquilibrée pour allouer des sièges supplémentaires à quatorze États membres qui étaient sous-représentés

démographiquement. Ainsi, **la France sera représentée par 79 représentants**, soit 5 de plus que pour la législature 2014-2019, élus pour 5 ans au suffrage universel direct.

En vertu des règles de limitation du cumul des mandats, un représentant des citoyens européens ne peut plus cumuler son mandat de parlementaire avec une fonction exécutive locale (maire, président de région ou vice-président, etc.). Il peut en revanche conserver un mandat local (conseiller municipal, ou départemental ou régional). Votée en 2014, cette loi s'appliquera pour la première fois en 2019.



La vie associative, une richesse

Le jeudi 14 mars, la municipalité a convié les responsables d'associations pour un moment d'échange sur la vie associative.

Le tissu associatif est dense et varié à Saint-Amant. Il recense sur la commune 27 associations qui œuvrent dans le domaine du sport, de la culture, des loisirs, du social, de la solidarité, de l'histoire et du patrimoine.

Madame le Maire a souligné l'importance et l'utilité des associations. Elle les a remerciées pour leur implication dans l'animation du village.

Jacques LUSINIER, adjoint en charge de l'animation et de la vie associative, a salué le dynamisme des bénévoles et a précisé le soutien de la municipalité aux associations, qui se traduit par :

- par l'octroi de subventions
- par le prêt de salles
- par la mise à disposition des moyens matériels et logistiques (tables, bancs, grilles, chaises ...)
- par la mise en place des supports de communication

(site web, panneau lumineux, affichage en mairie, Écho des Coteaux, page facebook) présentés par Agnès EVRARD, adjointe à la communication.

Cette rencontre conviviale a été riche en échanges, elle a permis aux participants de mieux connaître les associations de la commune.





Finances communales, retour sur le budget 2018 et perspectives 2019

Le budget de la commune se décompose en 2 parties : le budget de fonctionnement d'une part, et le budget d'investissement d'autre part.

Le budget de fonctionnement 2018

Pour 2018, le compte administratif, qui reflète le bilan financier de l'année passée, affiche des recettes à hauteur de 2 192 696 € (excédent 2017 inclus) et dépenses à hauteur de 1 357 343 €.

Au niveau des recettes, quelques points importants :

- Une baisse de 3 444 € des subventions reçues de l'état entre 2017 et 2018 (376 320 € versus 372 876 €).
- Une augmentation de 22 966 € des contributions des habitants (notamment par le biais des nouvelles constructions), à travers les impôts perçus (taxe foncière, taxe d'habitation, taxe d'aménagement ou droit de mutation), soit 805 608€ en 2018 contre 782 642 € en 2017.
- À noter que depuis plusieurs années, les contributions directes de nos habitants représentent un peu plus de 50% des recettes de fonctionnement de la commune.

Au niveau des dépenses de fonctionnement :

- Une augmentation de 54 597 € de charges de personnel (669 543 € en 2017 contre 724 140 €). Ces montants sont bien entendus à mettre en regard des services apportés à la population, notamment aux niveaux de nos écoles et du Service Municipal d'Accueil et de Restauration (SMAR) qui leur est associé.
- Une augmentation de 48 201 € des charges à caractère général (377 485 € en 2018 contre 329 284 € en 2017), qui s'explique notamment par des dépenses plus élevées au niveau des achats des repas pour la cantine (et du coup les recettes correspondantes ont augmenté aussi), de nombreux – mais indispensables !!- petits travaux d'entretien des bâtiments, une forte augmentation des frais de parution des appels d'offre, liés aux travaux des écoles.

Le budget d'investissement 2018

Pour 2018, le compte administratif totalise des recettes à hauteur de 777 733 € et des dépenses à hauteur de 1 357 175 €. C'est la section de fonctionnement qui vient alimenter le reste à charge de la section d'investissement.

Parmi les investissements 2018 les plus conséquents, notons

- Les travaux du groupe scolaire (écoles et SMAR) : 490 922 €
- Les travaux de voirie : 122 095 €
- Le remboursement des emprunts en cours : 118 286 €

- L'aménagement des wc publics sur le parvis de l'église et la réfection du hangar attenant : 53 707 €
- Du mobilier urbain et l'aménagement des 3 « espaces poubelles » : 37 400 €
- Le mobilier des écoles et du SMAR et les tableaux numériques : 31 814 €
- Des travaux d'éclairage public réalisés avec le SIEG : 31 128 €

Les perspectives 2019

Lors du conseil municipal consacré au budget prévisionnel 2019, l'assemblée a voté un maintien des taux d'imposition communaux, pour rappel :

- Taxe d'habitation : 13,42 %
- Taxe sur le foncier bâti : 21,93 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 83,39 %

Pour mémoire, les dernières augmentations datent de 1994 et 2004. Nous nous rendons compte que les investissements et le fonctionnement ont un coût de plus en plus élevé et que notre marge de manœuvre se réduit chaque année.

La situation financière de la commune nous a permis de conduire un projet ambitieux de rénovation de nos écoles et du SMAR l'année passée.

Concernant les autres taxes, fixées par des organismes intercommunaux, pour lesquelles nous contribuons à travers nos impôts :

- Le taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) sera de 13,45 % contre 13,95 % en 2018.
- Le taux de la Taxe d'habitation de Mond'Arverne Communauté va passer à 9,94 % (contre 10,09 % en 2018), celle sur le foncier bâti reste à 1,90 % et celle sur le foncier non bâti à 10,15 %.





Matinée portes ouvertes aux écoles et au SMAR

Samedi 23 mars, a eu lieu une matinée "Portes Ouvertes" aux écoles publiques et aux Service Municipal d'Accueil et de Restauration (SMAR).

Grâce à la présence de l'ensemble des enseignants, des agents communaux travaillant dans ces structures et des nombreux élus, cette matinée a remporté un très vif succès.

Les parents des futurs élèves, les parents d'anciens élèves, les anciens élèves eux-mêmes, ont été très nombreux à découvrir ou re-découvrir ces locaux rénovés, et c'est avec beaucoup d'émotion que les enseignants ayant travaillé dans cette école et aujourd'hui retraités ont retrouvé leur classe.

Les futurs élèves de maternelle n'ont pas hésité à tester les jeux, que ce soit les jeux installés dans la cour de l'école ou dans les salles d'activités du SMAR.

Une "halte" était prévue sous le préau du SMAR avec une collation café-brioche et jus de fruits. Moment très convivial avec de nombreux échanges, et où les parents des futurs élèves ont pu faire part de leur plaisir de confier leurs enfants dans les meilleures conditions possibles.

Merci à Madame DURANT, Inspectrice de circonscription, qui nous a honorés de sa présence.





Chenilles *Processionnaires du Pin*

Pendant la période de froid, les chenilles processionnaires du pin sont protégées dans leurs cocons.

À l'arrivée des premières douceurs, elles descendent de l'arbre pour s'enfouir dans le sol afin de se nymphoser et atteindre leur forme adulte "papillon" au début de l'été.

Les risques de contact des poils urticants des chenilles processionnaires avec la population et les animaux domestiques sont à ce moment-là les plus importants.

Il est possible d'agir à tous les stades de son cycle de vie et notamment au moment de sa descente de l'arbre en plaçant des éco-pièges autour des troncs d'arbres abritant des nids.

La Municipalité a déjà remplacé certaines essences d'arbres afin d'éviter la présence de ces chenilles à des endroits fort fréquentés par les enfants (ex : parc Villot). Si vous, vous ne l'avez pas déjà fait, c'est le moment d'installer les éco-pièges !



Organisme à Vocation Sanitaire

Chenille processionnaire du pin Les différents moyens de lutte



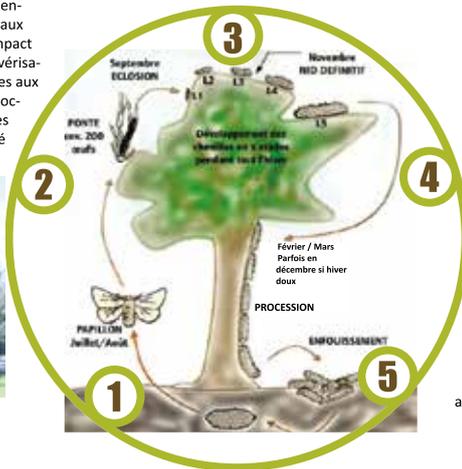
Prédation par les mésanges

Prédateurs efficaces des chenilles aux stades L4 et L5. Leur population peut être renforcée par la pose et l'entretien de nichoirs adaptés.



Insecticide d'origine biologique

(à base de Bacillus thuringiensis). Traitement spécifique aux lépidoptères donc faible impact sur les autres insectes. Pulvérisation efficace sur les chenilles aux stades L1 à L3 (septembre-octobre) : Surveiller ses arbres et lire les Bulletins de Santé du Végétal

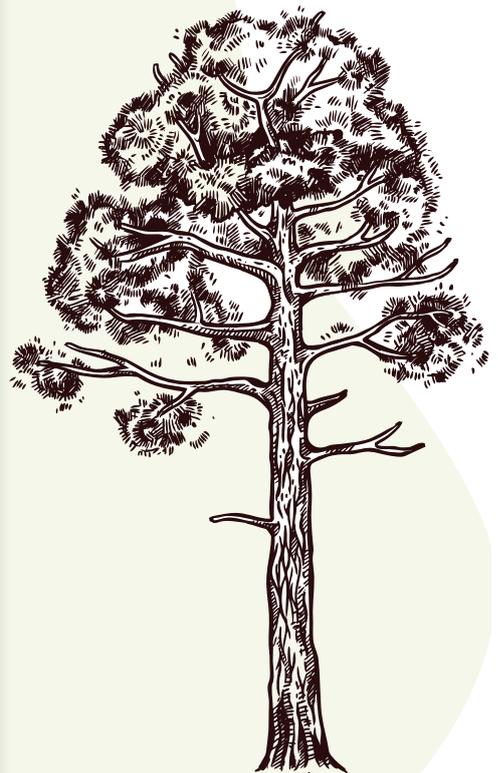


Lutte mécanique

Par élimination des pré-nids ou des nids d'hiver à l'aide d'un échenilloir. Le travail doit s'effectuer avec des protections complètes (masque respiratoire, lunettes, combinaison, gants... pour ne pas entrer en contact avec les poils urticants). L'échenillage sera plus efficace après une nuit bien fraîche en hiver car il y aura plus de chenilles à l'intérieur des nids.



Pin



Piégeage des papillons

L'utilisation de pièges à phéromone sexuelle spécifique à l'espèce permet la capture en grand nombre des papillons mâles réduisant ainsi le succès reproductif de l'espèce. Attention : résultats moyens en termes de lutte et risques d'attirer les mâles venant d'autres secteurs



Piégeage par Eco-Piège™

Piégeage en masse des chenilles processionnaires du pin lors de leur descente de l'arbre, au moment où le danger est maximal pour l'homme. Ce type de piège s'utilise sans aucun produit chimique. Les chenilles sont piégées lors de leur descente en procession au printemps. La terre dans le sac leur laisse croire qu'elles ont atteint leur objectif : s'enterrer pour se nymphoser.





Cet hiver, de nombreux travaux d'entretien de nos espaces extérieurs ont été conduits. Ceux-ci ont été réalisés pour partie directement par nos services et pour les autres par des entreprises, en collaboration avec nos services.

TENNIS :

Près des tennis et autour des containers à verre place Pallet des essais d'engazonnage innovants ont été mis en place. Espérons que le manque d'eau de début d'année ne remette pas en cause cette belle initiative.



CITY :

L'engouement des jeunes à jouer sur le terrain du City apportait quelques désagréments aux personnes qui garaient leur voiture à proximité. En effet les ballons qui retombaient pouvaient abîmer les véhicules. Afin que les jeunes puissent continuer à jouer et que les riverains n'aient plus la crainte de se garer à proximité, un filet a été installé afin de le couvrir.



PARC VILLOT

La Municipalité a souhaité faciliter les échanges entre générations au sein du Parc Villot. Ainsi des allées bitumées, des bancs, de la place pour faire demi-tour en fauteuil roulant permettront aux résidents de l'EHPAD, aux papas/mamans avec poussettes, aux jeunes en vélo d'accéder plus facilement à ce parc et d'y passer de bons moments. Nous rappelons que les engins motorisés sont interdits dans le parc, pour la sécurité de tous les usagers.





MARRONNIER :

Des riverains nous ont signalé l'extrême fragilité d'un arbre sur l'Allée des Marronniers. L'entreprise « Branches et forêts » est intervenue pour abattre cet arbre centenaire et les services techniques se sont chargés d'évacuer le bois et de réaliser du paillis avec toutes les petites branches.



VOIRIES :

Différents travaux de voirie ont été réalisés au sein du bourg. La rue des Pénitents a en partie été refaite et le chemin des Molles a bénéficié d'un revêtement plus « léger » avec un enrobé bi-couches.





Pièce de théâtre au Marand



Le dimanche 31 Mars 2019, environ 150 spectateurs se sont rendus au domaine du Marand pour assister à la pièce de théâtre présentée par les Z'ALLUMES de Champeix ; les plus courageux sont d'ailleurs montés à pieds accompagnés d'un magnifique soleil. Le CCAS de Saint-Amant a une nouvelle fois pu offrir une représentation très appréciée intitulée « Bonne fête Suzette ».

Les 11 amateurs de cette troupe ont effectivement joué une comédie en 2 actes où les maris/femmes, maîtresses/amants, voisins, amis, et même le plombier animent les multiples situations comiques.

Le public a particulièrement apprécié les rebondissements, les quiproquos, à se tordre de rire.

À noter : une « cagnotte libre » a permis aux spectateurs qui le souhaitaient de faire un don pour une nouvelle association de la commune : « Les Amis du Montel ». Ainsi le CCAS a pu reverser 270 € à cette jeune association qui a pour vocation d'apporter du bien être aux résidents de l'EHPAD par des activités complémentaires telles que la piscine, la visite de musée, des sorties restaurant...



Thé dansant

Cette année le CCAS de Saint-Amant-Tallende a décidé de privilégier la proximité en offrant un thé dansant à tous les habitants au sein du village même, salle Durif. Une belle et grande piste de danse et une animation de qualité afin de passer un moment de danse et de fête.

Une pointe de déception pour les organisateurs car le public n'était pas si nombreux qu'espéré ce dimanche ensoleillé. Les personnes présentes ont en tout cas passé un très bon moment et l'ont exprimé de façon très enthousiaste. Merci à l'Amicale Laïque qui avait prêté sa salle pour cette occasion.





Repas des Aînés :

Le 3 février 2019 au Domaine du Marand



Nos « plus de 66 ans » ont reçu une invitation à déjeuner au domaine du Marand, à l'initiative du CCAS, et 130 personnes ont répondu présentes malgré la neige ; le bus était là pour amener tout le monde « à bon port ». La route et les parkings avaient été déneigés de bon matin par les services techniques de la commune pour faciliter l'accès.

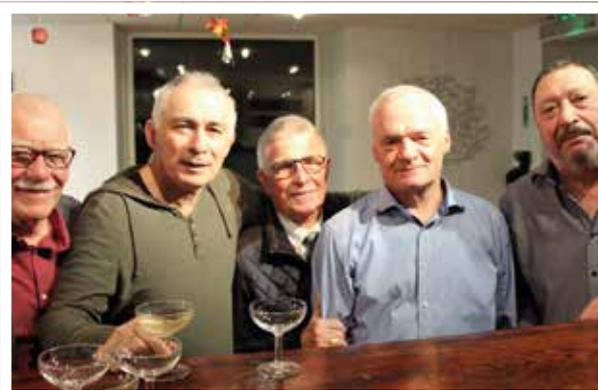
Les convives ont pu s'installer autour des tables dressées avec soin par l'équipe de service du Domaine du Marand. Chacun s'est installé auprès de ses voisins et amis ou nouveaux habitants, belle occasion de faire connaissance !

Cette année c'est Nathalie GUILLOT, entourée d'une partie des élus qui a fait un discours de bienvenue.

Et c'est ainsi que la joie d'être ensemble et les petits plats mitonnés par l'équipe des cuisines ont régalé les papilles et réchauffé les cœurs.

Une fois encore, nous ne pouvons que remercier toutes les équipes du Marand pour leur accueil, leur professionnalisme et leur gentillesse.

L'après-midi s'est poursuivie sur la piste de danse animée par le duo MIKALEFF avec Monsieur aux instruments et Madame au chant. Un très bon moment !





École privée *Sainte-Cécile*

Une semaine londonienne pour 44 enfants du cours élémentaire et du cours moyen

Les élèves du CE1 au CM2 de l'école Sainte-Cécile de Saint-Amant-Tallende se sont rendus à Londres du 11 au 15 mars 2019. Ce voyage préparé depuis plus de 8 mois a concrétisé plusieurs années de projets pédagogiques autour de l'apprentissage de l'anglais au primaire.

Grâce au concours de l'association des parents d'élèves, deux enseignantes et cinq accompagnateurs ont emmené 44 enfants, de 6 à 11 ans, visiter la capitale anglaise.

Après avoir effectué le voyage en avion au départ de Lyon, première expérience pour certains, les enfants sont partis

ensuite explorer et découvrir la ville.

Tout au long de la semaine, les élèves ont découvert : la Tour de Londres, Tower Bridge, la Relève de la Garde, Madame Tussaud, Hampton Court, célèbre château de Henri VIII... Ils ont également arpenté différents lieux célèbres de la ville de Londres : Trafalgar Square, Hyde Park ...

Le logement en auberge de jeunesse, situé à Holland Park, proche de Kensington et Nothing Hill, a été un lieu de partage, et de vie en communauté.

Cette semaine londonienne, a été synonyme de découvertes, de rires, de partage... (parfois de coquinerie) mais surtout de souvenirs. Les élèves sont rentrés des étoiles plein les yeux et des souvenirs plein la tête. Ils ont grandi, mûri et ont fait preuve d'une grande gentillesse les uns envers les autres, donnant envie à leurs enseignantes de repartir avec eux.





Écoles Publiques Maternelle et Élémentaire

Spectacle de Noël des deux écoles

Vendredi 21 Décembre, les enfants de maternelle et d'élémentaire se sont retrouvés pour organiser un petit spectacle. Chaque classe a présenté des chants aux autres classes. Ce fut aussi l'occasion de reprendre ensemble la chanson « Noël » et de danser sur « Jingle Bell ». Les enfants ont pu assister à une séance de cinéma (la veille pour les maternelles) et partager un goûter offert par la commune. Le Père-Noël est passé en maternelle ! Cette belle journée s'est clôturée avec la remise des cadeaux. Chaque enfant a reçu un livre offert par la commune. Un grand merci !



Chorale devant et avec les élèves de l'élémentaire



Objets réalisés par les enfants pour le marché de Noël



Visite du Père-Noël. Il nous a apporté un livre à chacun ; nous le remercions en chantant !



Le sport à l'école, ils adorent !!!

Mardi 5 février, les enfants de CE1-CE2 se sont rendus à l'Arténium de Ceyrat pour participer à la rencontre « les jeux d'opposition ». Répartis en groupe de 3, ils se sont affrontés contre des enfants d'autres écoles et ont pu découvrir la salle de judo et la salle de lutte où se déroulent des compétitions nationales et internationales ! De retour en classe, ils ont pique-niqué. Tout s'est bien passé, les enfants étaient ravis !



Athlétisme : Sortie au stade Jean Pellez

Cette année encore, les élèves Grande Section et de CP ont eu la chance de pratiquer du saut en longueur et en hauteur, du lancer ainsi que des courses tels de véritables athlètes !



Apprendre à nager à l'école

Toutes les classes de l'école du CP au CM2 ont bénéficié de 10 séances à la piscine de Longues. Grâce aux parents accompagnateurs et avec le concours des maîtres nageurs, les élèves ont pu pratiquer la natation dans de bonnes conditions. Cette activité obligatoire permet aux élèves de se familiariser avec un milieu que certains ne connaissent pas bien.





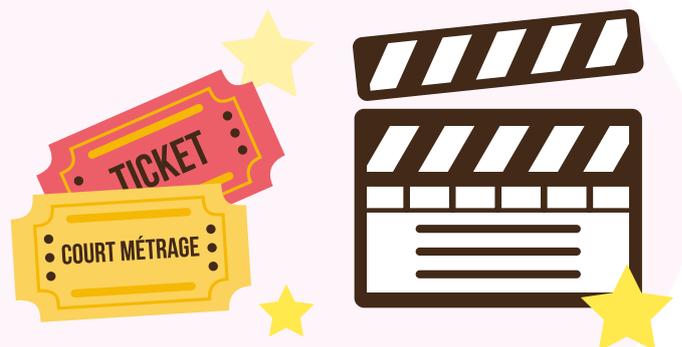
Danses traditionnelles

Les élèves de CE2-CM1 s'initient aux danses traditionnelles en vue de créer leur propre danse pour le spectacle de fin d'année.



Courts métrages

Encore une fois cette année, Imagine et Anim'Mômes ont invité les enfants des écoles de Saint-Amant aux séances de projections "Coups de Cœur du Court-métrage" au Domaine du Marand. La sélection, toujours de qualité, a été très appréciée des enfants. Un grand merci à Imagine et Anim'Mômes pour ces belles séances !





Le 1^{er} avril, les enfants du SMAR ont fêté Carnaval. Dans un premier temps et durant quelques jours, les enfants ont confectionné leur déguisement : abeilles, coccinelles et papillons étaient à l'honneur pour les petits qui se sont lancés à la recherche d'insectes pour nourrir le grand Pikachu.

Pour les grands, un défilé était organisé dans les rues de notre village en déguisement de Gaulois avec au retour un grand jeu sur le thème Astérix.

Cette journée, très festive, a enchanté les enfants qui ont pu récupérer leur déguisement en fin de journée.





Actualité sportive au Centre de Secours

Les Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours de Saint-Amant sont illustrés lors du traditionnel cross départemental des Sapeurs-Pompiers du Puy-de-Dôme. Cet évènement sportif qui a fêté ses 50 ans cette année, s'est déroulé le 19 janvier dernier à Thiers.

De nombreux Sapeurs-Pompiers et Jeunes-Sapeurs-Pompiers (JSP) ont brillamment représenté leur caserne au niveau départemental. Certains d'entre eux se sont même qualifiés pour l'épreuve suivante : le cross inter-régional qui s'est déroulé le samedi 9 février à Ambérieu en Bugey (dans le département de l'Ain). Suite à ces épreuves sélectives, deux sapeurs-pompiers : le Caporal/chef Nathalie BOUCHE et le Sapeur Isabelle HENRY se sont qualifiés pour l'épreuve nationale. Elles ont ainsi pu représenter le Centre de Saint-Amant-Tallende et plus largement le département du Puy-de-Dôme à l'échelle nationale. Nous les félicitons ainsi que tous ceux qui ont pu participer à ces manifestations sportives.

Actualité opérationnelle

La météo relativement clémente de la fin de cet hiver et du début de printemps a été propice à la survenue de nombreux feux de broussailles et de forêts. Ce phénomène peut paraître

surprenant en dehors de l'été mais il est souvent observé et est la conséquence de l'accumulation de plusieurs facteurs favorables au développement d'un incendie tels que :

- Une sécheresse des végétaux qui n'ont pas encore repris leur végétation.
- Un climat parfois favorable : comme cette année avec de nombreuses journées ensoleillées, sans précipitations et avec parfois un vent soutenu.
- Une période où les écobuages sont nombreux et sont sources de départs de feux.

Face à la multiplication de ces incendies et aux risques qu'ils représentent, un courrier préfectoral en date du 15 novembre dernier, fruit d'une harmonisation nationale des pratiques interdit désormais le brûlage à l'air libre des déchets dits « verts ». Toutefois, dans certaines conditions spécifiques, le brûlage des déchets verts agricoles peut être autorisé. Dans tous les cas, veuillez vous renseigner auprès de la mairie.

Par conséquent, le compostage, le broyage ou le dépôt en déchetterie sont préconisés.

Voici une plaquette développée à l'attention de tous.

Inciter à la valorisation des déchets verts

Proposer des solutions alternatives adaptées aux besoins de vos concitoyens

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL
Les déchets organiques tels que déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires peuvent être compostés et fournir un engrais de bonne qualité. Les collectivités peuvent proposer des aides à l'achat d'un composteur ou mettent des composteurs individuels à disposition.

L'APPORT VOLONTAIRE EN DÉCHETTERIE
En déchetterie, les déchets verts seront valorisés.
▲ la valorisation organique : les déchets verts collectés sont généralement transférés sur des plates-formes de compostage pour valorisation organique.
▲ la valorisation énergétique : la méthanisation des déchets verts est une solution rentable pour des volumes importants. Elle fournit du biogaz permettant la production de chaleur et/ou d'électricité. Il est également possible d'utiliser les déchets verts comme combustible.

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE
Cette technique consiste à recouvrir les plantations et le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évite le développement des mauvaises herbes, crée une rétention d'humidité et fertilise le sol. Un broyage préalable est nécessaire pour les végétaux de plus gros diamètre. Les collectivités peuvent proposer des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile. Des aires de broyage peuvent être aménagées par les collectivités.

Source : www.sinoe.org

Pour mieux respirer NE BRÛLEZ PAS vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer !

La pratique du brûlage à l'air libre

Qui pratique le brûlage à l'air libre ?
On recense trois grandes catégories de brûleurs de déchets verts :
1. Les particuliers
2. Les professionnels
3. Les agriculteurs

En Auvergne-Rhône-Alpes, cette pratique est encore trop souvent observée alors que d'autres solutions que le brûlage sont possibles.

Les déchets concernés
Les déchets verts sont des déchets issus de végétaux, quels qu'ils soient. Il s'agit de déchets issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires.

Les déchets biodégradables de jardins et de parcs relèvent de la catégorie des déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers et assimilés. En particulier, les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenus d'éliminer leurs déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation. Elles ne doivent pas les brûler.

Les résidus d'activités d'élagage des haies, arbres fruitiers et autre végétaux dans une exploitation agricole ne sont pas assimilés à des déchets ménagers. Le brûlage de résidus agricoles n'est donc pas strictement interdit, mais soumis à des règles strictes.

Les sanctions applicables

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le maire est chargé de faire respecter dans sa commune les dispositions du règlement sanitaire départemental, notamment l'interdiction du brûlage des déchets verts ménagers et assimilés. Les infractions au règlement sanitaire départemental (RSD) sont sanctionnées en vertu de l'article 84.

Le non respect d'un RSD, et notamment de l'interdiction du brûlage à l'air libre, constitue une infraction pénale constitutive d'une contravention de 3^e classe. D'après l'article 131-13 du nouveau code pénal, la sanction applicable est une amende qui peut aller jusqu'à 450 euros.

Les infractions au RSD peuvent être constatées par les agents de police municipale et par les officiers ou agents de police judiciaire (maires, policiers, gendarmes).

Interdire le brûlage à l'air libre
L'interdiction du brûlage à l'air libre est parfois peu connue, mais s'applique pourtant partout, y compris en zone rurale. Une information dans chaque commune serait utile. Cela peut prendre la forme d'un article dans le bulletin municipal, mais aussi de plaquettes distribuées dans les boîtes aux lettres ou lors d'un rappel à la loi en cas de premier contact.

450 €

Informez les citoyens

Déployer une démarche de police adaptée

- sensibiliser le personnel communal ;
- lors d'un premier constat, procéder à un rappel de la loi, par exemple en distribuant une plaquette d'information ;
- sanctionner par l'établissement d'une contravention en cas de récidive.

Source : Santé publique France 2015
****Source : rapport du Sénat 2016**

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr



EHPAD *Le Montel*

Activités de l'EHPAD

En ce début d'année un petit groupe de résidents s'est rendu au domaine du Marand pour le repas des aînés offert par la commune, c'est toujours un moment apprécié et un régal pour les papilles...



Nous avons aussi fêté les rois (et les reines) avec les familles pour la traditionnelle galette, et dégusté de délicieuses crêpes pour la chandeleur.



Nous avons reçu la visite de chanteurs, musiciens et accordéonistes et d'un duo de clowns qui ont apporté un brin de folie et beaucoup de rires aux résidents...



Depuis le 11 mars nous avons un nouveau pensionnaire à l'EHPAD pour le plus grand bonheur des résidents qui peu à peu font sa connaissance, pour le moment il reste timide. Il est noir et blanc, se prénomme Oréo, est âgé d'environ 4 ans et pèse 6 kg ! un beau chat qui va vite devenir la mascotte.



Les Olympiades

Comme tous les ans nous allons retrouver à Cournon, le 15 Mai prochain, une quarantaine d'établissements du Puy de Dôme pour s'affronter dans un esprit de convivialité autour de jeux d'adresse. Nous reprenons donc les entraînements pour être au top.



Projets intergénérationnels

En Janvier nous avons reçu les petits de l'école maternelle de Tallende pour continuer le projet commun, le thème partagé de cette rencontre était L'épiphanie avec une succulente galette préparée par l'EHPAD et de magnifiques couronnes confectionnées par les enfants et les résidents.

En Février et Mars nous nous sommes rendus à l'école maternelle d'Aydat pour des rencontres autour des contes et souvenirs d'école avec des histoires lues aux petits et une dégustation de crêpes délicieuses.

Et nous continuons les rencontres avec nos petits voisins de la crèche.

Ces temps de rencontres génèrent des moments riches en émotions et de partage qui sont toujours pleinement appréciés par les résidents.



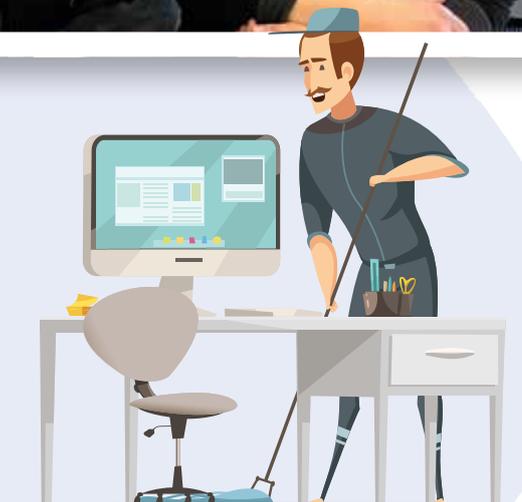
CAPPA du Marand

Le 15 mars 2019, 7 stagiaires du CRP de Saint-Amant ont validé leur titre professionnel de niveau V - Agent d'entretien du bâtiment.

100% de réussite ! Déjà, 2 stagiaires ont signé un contrat de travail.

Pour rappel : notre taux d'insertion à 12 mois est de 100%.

Nous leur souhaitons une belle carrière dans leur nouveau métier !



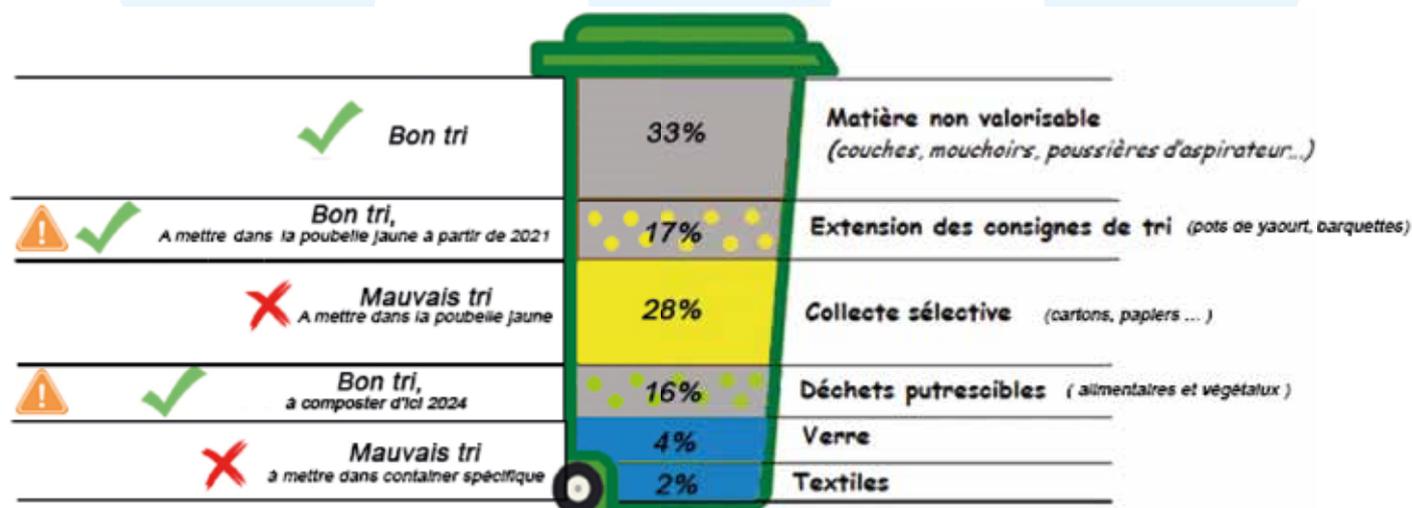


Que contiennent nos poubelles ?

Toujours trop pleine votre poubelle grise ? Fausse idée... en y regardant de plus près, elle contient encore un trop grand nombre de déchets qui pourraient être évités, triés, recyclés ou valorisés.

En 2018, le Sictom des Couzes a procédé à une caractérisation de notre poubelle grise : cela consiste à étudier le contenu pour savoir quels types de déchets elle contient.

Voilà ce qu'ils ont trouvé :



D'ici 2024, les lois régissant la collecte des déchets vont se durcir. Par exemple, nos déchets organiques (épluchures, restes de repas, etc...) ne seront plus ramassés. Il faut donc encore faire des efforts de tri et trouver des solutions pour ces déchets putrescibles.

De plus, nous allons mettre en place une série de mesures pour contribuer à la diminution de nos poubelles.

Pour commencer, nous proposons à tous ceux qui ne l'ont pas encore fait de coller un « **STOP PUB** » sur votre boîte aux lettres :

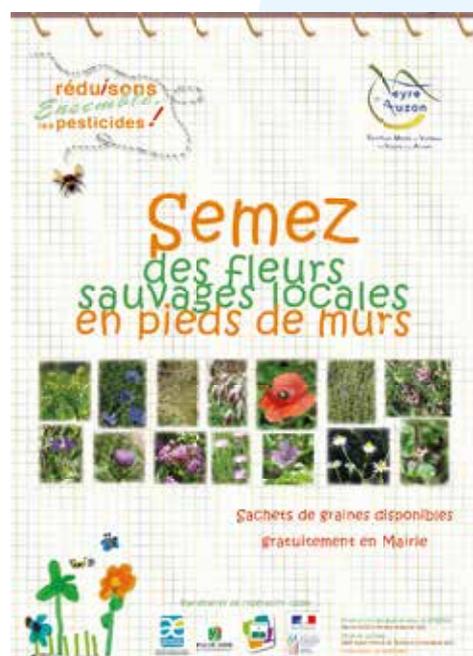
Cela engendre une économie de papier de 30kg/foyer/an soit

27 tonnes/an sur la commune de Saint-Amant !

Pour toutes questions concernant vos déchets, ou pour commander un composteur, n'hésitez pas à contacter le Sictom des Couzes par mail :

sictomdescouzes@wanadoo.fr

ou par téléphone au **04 73 96 77 75**



Suite au succès de l'opération du SMVVA menée en 2017 et 2018 "sachets de graines pour le fleurissement des pieds de murs", réalisée dans le cadre de l'accompagnement des communes du territoire du SMVVA pour l'atteinte du zéro phyto, l'opération est renouvelée en 2019.

Cette année l'opération présente un atout supplémentaire : les sachets contiennent des graines de fleurs sauvages locales produites à Yronde et Buron pour le compte du SMVVA.

Les sachets sont commandés et disponibles gratuitement en Mairie. Ainsi chacun peut participer à l'embellissement de notre déjà très beau village !

Venez en Mairie chercher des sachets de graines !





Agissons pour notre planète

Plan Climat Air Energie Territorial

Dans le cadre du plan « climat » porté par Mond'Arverne Communauté, 5 conférences débats portant sur le réchauffement climatique sont programmées les :

Mardi 14 mai, La Roche Blanche : 18h30 - 21h00, Maison des Loisirs et du Tourisme

Mardi 21 mai, Saint-Saturnin : 18h30-21h00, Grange de Mai

Mercredi 22 mai, La Sauvetat : 18h30-21h00, Espace culturel

Mardi 4 juin, Mirefleurs : 18h30-21h00, Espace culturel

Mardi 18 juin, Vic-le-Comte : 18h30-21h00, Halle du jeu de paume

Ces rencontres « citoyennes » ont pour objectifs d'informer et sensibiliser les habitants aux conséquences du réchauffement climatique mais aussi d'échanger et de partager avec eux sur les moyens d'actions que chacun peut mettre en œuvre à son niveau.

Ces conférences – débats, animées par Guillaume MARTIN, consultant en charge du plan « climat » de Mond'Arverne se dérouleront en 3 temps :

■ Un 1^{er} temps de sensibilisation aux enjeux climatiques et aux conséquences directes pour le territoire et pour chaque habitant,

■ Un 2nd temps d'échanges : comment chaque habitant peut-il agir à son propre niveau et par des gestes parfois très simples et faciles à réaliser. L'adhésion à une charte « citoyenne » sera proposée aux plus motivés des participants.

■ Un 3^{ème} temps où chacun pourra s'initier au calcul de son empreinte carbone.

Un vin d'honneur sera partagé à l'issue de cette rencontre où vous êtes attendus nombreux.

Il est encore temps d'agir ; nous comptons sur vous !





Le 4L Trophy

Laure VALLEIX, 19 ans de Saint-Amant-Tallende, étudiante en BTS design graphique à Bordeaux et son amie d'enfance Clémence FAVY, 19 ans étudiante en GEA à l'IUT demeurant à Veyre-Monton ont participé au 4L TROPHY. Il s'agit là du plus grand raid humanitaire étudiant d'Europe. Il se déroule sur un parcours de 6 000 km à travers une partie de la France, de l'Espagne et du Maroc. L'objectif principal de ce raid est d'acheminer des fournitures scolaires à l'association Les Enfants du Désert pour que celle-ci les redistribue aux écoles marocaines.

Ces deux jeunes femmes empruntes d'un désir d'aventure ont relevé ce défi qui répond à leurs valeurs d'entraide humanitaire, de solidarité mais aussi d'esprit d'équipe. Pour cela elles ont pu compter sur le soutien de leurs papas qui ont aidé à préparer le véhicule et aux trois mécaniciens qui les ont accompagnées. Bravo à toute cette équipe bien courageuse !



Rencontre des anciens élèves de l'école publique 1997

A l'initiative d'une ancienne élève, le 2 février dernier a eu lieu dans la salle de réception de l'Art tisan un repas des anciens élèves de l'école publique de l'année scolaire 1997. Malheureusement tout le monde n'a pu être présent mais une grande joie de se retrouver et d'évoquer les souvenirs. Cet agréable moment d'échanges a de plus été partagé par l'ancien instituteur, monsieur Gérard CHEZE.

Une bonne idée qui pourrait être reprise par les classes précédentes et/ou suivantes !

Sur la photo les personnes présentes de gauche à droite : Alexandra DA COSTA, Monsieur Gérard CHEZE, Perrine ASTIER, Jonathan CUBIZOLLES, Marlène BARRIERE, Antoine ROUZEAU, Lorine AVOIRON, Alexandre BERNARDO, Céline LAFARGE, Anthony LEMOINE, Blandine FERRAND, Stéphanie ARTERO, Mickaël DESSAINT, et Aude CABELGUEN.

Des plongeurs récompensés

Brigitte et Jean GUERRERO habitants de Saint-Amant-Tallende et licenciés au club de plongée de Romagnat se sont distingués en gagnant de nombreuses médailles !

Le championnat régional Auvergne-Rhône-Alpes et le championnat départemental a eu lieu à la piscine de Coubertin et a accueilli 79 participants. Brigitte et Jean deviennent notamment champions régionaux et départementaux de l'épreuve octopus mixte et de relais torpédo 4 x 50m en équipe. Ils ont également brillé dans d'autres types d'épreuves, en équipe ou en individuels. Leurs entraînements en piscine, en mer ou en lacs auront porté leurs fruits. Nous félicitons ces champions.





Les restaurants du cœur

Les restaurants du cœur de Saint-Amant-Tallende remercient tous les donateurs. Ils ont permis aux 50 bénévoles répartis sur 4 magasins les 8 et 9 Mars 2019 de récolter un peu plus de 3 tonnes de nourriture.



Amicale laïque de Saint-Amant-Tallende

Concours de Belote le 24 Mars 2019

Pour cette deuxième édition nous étions 62 équipes, soit 12 équipes de plus que l'année précédente. Ce fut une très bonne journée pour tout le monde et des lots comme les jambons ainsi qu'une douce gusto offerte par Axa assurance de Saint-Amant-Tallende. Rendez-vous l'année prochaine pour une troisième édition.



Soirée paella & karaoké

Samedi 6 avril l'Amicale Laïque organisait pour la deuxième année consécutive son événement SOIRÉE PAELLA & KARAOKÉ ; 80 invités pour partager des moments de convivialité, d'échange, de danses rythmées et de chansons bien sûr tout cela autour d'une bonne paella ! Nous vous attendrons pour nos prochains événements, n'hésitez plus !





MASADO

Pour fêter Noël, l'association « Masado » et ses équipes de Pilate, Zumba Kids et Zumba Adultes ont partagé des moments de convivialité.

Les Kids nous ont offert de très belles chorégraphies pleines de surprises et d'enthousiasme.

Bravo à elles.

Mail : association.masado@laposte.net

Tél. : 07 81 62 30 09 / 07 86 26 89 51



Imagine ! La longue histoire du court !

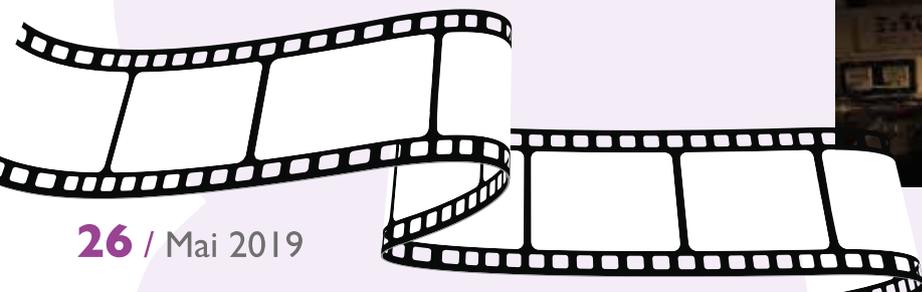
Le 8 Mars, c'est avec un grand plaisir que cette année encore, nous avons pu organiser, conjointement avec l'association Animôme, une projection des "Coups de cœur" du festival du court métrage 2019.

Le matin, nous avons accueilli au domaine du Marand les plus petits (maternelles et CP) des écoles de Saint-Amant-Tallende et de villages alentours.

L'après-midi ce sont les autres classes des écoles élémentaires qui ont pris place dans l'auditorium pour une projection adaptée à leur âge.

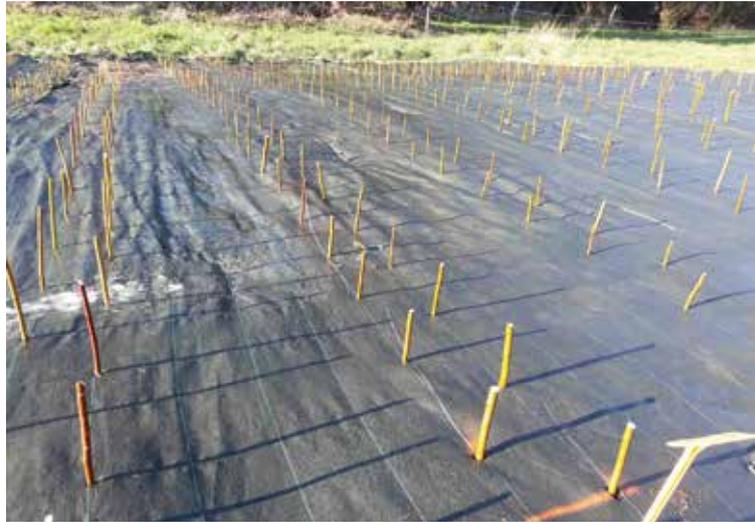
Enfin, le soir même ce sont les adultes qui ont pu profiter de la sélection Adulte des "Coups de cœur" du festival 2019 mais aussi des crêpes et du cidre pendant l'entracte. Cette dernière séance permet de mettre en place la projection pour les scolaires.

Mais Imagine !... ce n'est pas que le court métrage, c'est aussi une chasse au trésor le 25 mai prochain !!! Alors n'hésitez pas à noter la date dans vos agendas et à vous inscrire sur le facebook de l'association pour avoir toutes les informations sur la chasse au trésor mais aussi sur toutes les animations que nous proposons tout au long de l'année.





Histoire et Patrimoine



Après le succès de l'édition 2018, notre association organise la visite de six nouveaux moulins le dimanche 23 juin après midi. Le point de départ et de retrait du plan du circuit est fixé au parc Villot de 14h à 19h. À partir de là, le parcours fléché de 3,5 km permettra de découvrir le patrimoine hydraulique et 7 sites où ont été produits de la farine, de l'hydroélectricité, de l'huile, et bien d'autres choses plus surprenantes.

Toutes les explications et l'histoire des sites (y compris ceux visités l'an dernier) seront contenues dans un livret d'une soixantaine de pages vendu 5 € au point de départ. Une version intégrale et encyclopédique du fruit de nos recherches (200 pages au format A4) sera également disponible. Cette déambulation et ces ouvrages seront prétextes à découvrir les inventeurs géniaux de Saint-Amant, les conflits d'usage de ce bien précieuse qu'est l'eau entre les moulins mais aussi avec les irrigants agricoles.

En juillet et août, nous reconduisons nos activités estivales. Ce seront six visites guidées du vieux Saint-Amant, chaque vendredi du 12 juillet au 16 août, départ devant l'église à 17h, pour environ deux heures. Deux randonnées « patrimoine rural, paysages, géologie » seront proposées les jeudis 18 juillet et 8 août (8 km, 250 m de dénivelé, 3h environ), avec un départ devant l'église à 14h30. Ces deux activités sont gratuites et sans réservation.

Pour l'automne, nous préparons une exposition et l'édition d'un livret sur « les fêtes de Saint-Verny à Saint-Amant ». Un appel est lancé aux anciens Baisles mais aussi à toute personne disposant de documents (journaux, photos, films, souvenirs) et témoignages pour alimenter notre documentation et ce projet.

En parallèle, depuis le début de l'année nous menons un projet collectif intitulé « Eau nourricière et industrielle dans les vallées de la Veyre et de la Monne », dont les objectifs sont de mettre en valeur notre patrimoine industriel, notre environnement, les énergies renouvelables dont l'hydroélectricité, et la production agricole durable.

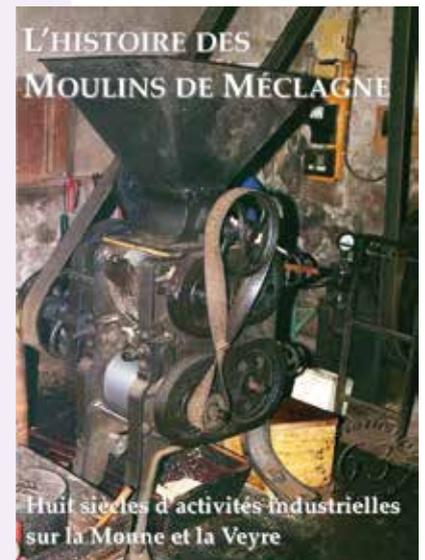
Son périmètre géographique, son caractère collectif et la nature des activités ne permettant pas à ce projet d'être réalisé au sein de l'association Saint-Amant Histoire & Patrimoine, il a été créé une association dite de préfiguration. Celle-ci aura une durée de vie de deux à trois années, au cours desquelles les différentes activités seront testées grande nature ou évaluées pour celles qui ne peuvent être testées.

Si à l'issue de cette période la faisabilité technico-économique est avérée, les adhérents de l'association décideront de la transformation en une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Le triple objectif sera alors atteint (valorisation du patrimoine local, activité économique créatrice d'emplois, projet global respectueux de l'environnement et tout particulièrement de la ressource en eau).

L'association s'intitule « Les Vallées de Méclagne », Méclagne étant le nom oublié du terroir où est captée l'eau potable alimentant Saint-Amant, mais aussi désigne en occitan un lieu fertile où se mélangent l'eau et la terre.

Dans ce cadre, une première opération test a débuté avec la plantation de plus de 4 000 pieds d'osier* sur bâches près de la Veyre au pont du Pantalou. Ces six variétés, réparties sur 58 rangs, ont nécessité une débauche d'énergie de la part de nos adhérents qui ont trouvé récompense dans une expérience unique. La première année, l'on peut espérer des pousses de l'ordre d'un mètre de hauteur, qui passeront ensuite rapidement à 2 m/2,50 m. Leur commercialisation se fera dans un premier temps à destination d'un artisan local spécialiste de créations monumentales (entrées de ville, ronds-points), y compris en osier vivant (pergolas, clôtures tressées).

N'hésitez pas à soutenir nos actions par votre participation, en vous procurant nos brochures, mais aussi nous rejoignant. L'adhésion annuelle de 10 € en individuel et 15 € pour un couple, vous permet de bénéficier du tarif préférentiel pour nos livrets (3 € au lieu de 5 €).



Pour cela, contactez nous sur :

saintamanthistoireetpatrimoine@gmail.com

ou 20 rue de la Chapelle 63450 Saint-Amant-Tallende

ou au 06 99 68 18 11



SEN DO

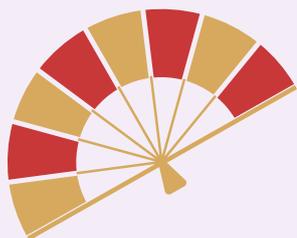


Après ses 4 ateliers de début d'année portant sur l'énergie de l'hiver et sur le système digestif, SEN DO démarre le printemps avec ses randonnées qi gong qui permettent de découvrir en plein air la pratique de cette discipline d'origine chinoise, partie intégrante de la médecine traditionnelle. Les dates à retenir sont le 19 mai et 15 Juin.

Toutes les infos sont disponibles sur le blog :

<http://asso-sendo.blogspot.fr>

et par téléphone auprès de Solène 06.87.17.97.39



Pique et Pique et Bout'Chiffons

Cette année, la Communauté de Communes Mond'Arverne Communauté a sollicité Pique et Pique et Bout'Chiffons pour créer un raconté tapis se référant à un livre écrit pour de très jeunes enfants.

Ce raconté tapis qui sera présenté à toutes les bibliothèques de la Communauté de Communes, est réalisé avec enthousiasme par les adhérentes de notre association.

Nous espérons que, cet ouvrage qui sera terminé prochainement, sera apprécié et découvert par les enfants avec le même plaisir que nous avons eu à le concevoir.

**Le 29 septembre 2019 auront lieu pour la 7^{ème} édition les Puces des couturières.
Nous vous attendons nombreux pour cet évènement.**





Projet d'école de musique intercommunale

Depuis plusieurs années les écoles de musique du Crest et de Saint-Amant-Tallende envisagent de se regrouper pour améliorer la qualité de l'enseignement musical sur notre territoire tout en bénéficiant du soutien financier du Conseil Départemental et de Mond'arverne Communauté.

Nos objectifs :

■ parvenir à la constitution d'une nouvelle association ayant pour périmètre d'intervention l'ouest du territoire de Mond'Arverne, garantissant un maillage équilibré du territoire et permettant l'accès de tous à cette pratique culturelle.

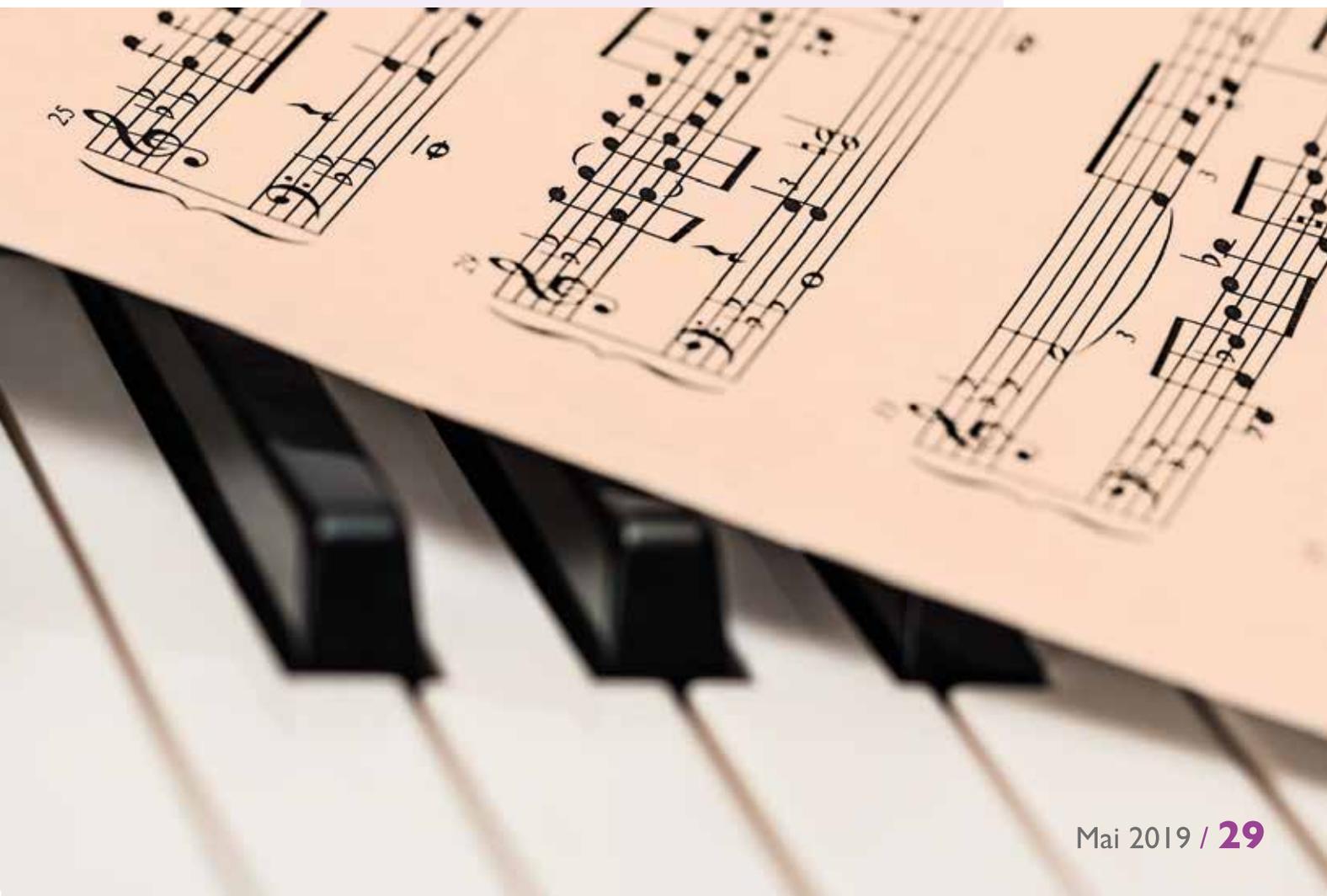
■ améliorer la proposition de l'enseignement musical et de passer en type II en proposant un enseignement structuré (éveil, 1^{er} et 2^{ème} cycle) permettant aux élèves qui le souhaitent de passer le BEM - Brevet d'Etudes Musicales.

Ainsi nous pourrions proposer un éventail plus large pour l'apprentissage d'instruments, un développement de la pratique collective, une amélioration du statut des professeurs et des tarifs accessibles au plus grand nombre.

Venez découvrir nos élèves lors du concert de printemps qui aura lieu le 19 mai 2019 en l'église de Chadrat à 16h.

Les membres de bureau seront présents pour vous renseigner:

Contact : ecolemusique63450@gmail.com





L'AMAP de la Monne fête son premier printemps !

Première assemblée générale réussie pour l'AMAP*

L'AMAP de la Monne, créée en mars 2018, a réuni ses adhérents le 19 mars 2019 pour faire un bilan de cette première année écoulée. 35 amapiens, 6 producteurs et quelques invités ont échangé sur différentes thématiques : fonctionnement général, discussions avec les producteurs, présentation des modes de production, nouveaux membres du collectif d'administrateurs et référents, etc. Puis tout le monde a été invité à poursuivre les discussions autour d'un verre et de bonnes choses préparées par les amapiens.

Un grand merci au collectif de La Soupape qui nous a prêté son local !

*AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

Nouvelle saison, nouveau contrat

Le mardi 2 avril a démarré le nouveau contrat entre les amapiens et les producteurs pour les 6 mois à venir. Plus de 40 foyers ont passé commande pour des paniers de légumes, du pain, du fromage de brebis, du miel ou encore de la farine. Tous les producteurs sont installés dans le Puy-de-Dôme, en mention AB ou Nature & Progrès, ou en démarche de conversion.

L'association serait ravie d'accueillir de nouveaux amapiens ! Les distributions sont ouvertes à toutes les personnes

intéressées (les mardis soir, de 18h30 à 19h45, sur le parvis de l'église).

N'hésitez pas à nous contacter aussi par mail : contact@amapdelamonne.org



Pêche 2019

L'ouverture de la pêche s'est déroulée le 9 Mars 2019, et pourra se pratiquer jusqu'au 15 Septembre. Une belle occasion pour Louis et son papa de passer une journée au grand air près du pont de la Monne. Quelle joie et fierté de pêcher une belle truite !





Agenda

« T'ES LIVRE SAMEDI ? »

Le 4 mai à 10 h 30 (3/6 ans - gratuit)

Lectures surprises pour les petits autour de livres sur le thème du recyclage et du détournement ...

RENCARDS ADOS

Le 24 mai de 17 h à 18 h 30 (pour les collégiens - gratuit)

La médiathèque de Saint-Amant invite les collégiens pour un moment convivial : discussion autour d'un goûter offert par la municipalité, jeux de société, tablettes.

FÊTE MONDIALE DU JEU

Le 25 mai de 10 h à 16 h (tout public - gratuit)

En bois ou numérique, le jeu s'invite à la médiathèque. Venez jouer ensemble ou découvrir les échecs et le jeu de Go

En partenariat avec la Médiathèque départementale et l'association Tralalarts

Au Domaine de Chadieu à Authezat

FESTIVAL D'ICI & LA

Le samedi 15 juin de 14 h à minuit (tout public - gratuit) et

le dimanche 16 juin de 10 h à 18 h (tout public - gratuit)

La Communauté de Communes Mond'Arverne vous invite à flâner dans l'écrin du parc de Chadieu.

Conviviale, familiale, débordante d'expériences à partager. Des spectacles, des manèges, une braderie de livres, des ateliers variés pour les petits et les grands.

L'occasion également de rencontrer Patrice PLUYETTE, l'écrivain invité cette année, en écoutant des extraits de son dernier ouvrage "La vallée des Dix Milles fumées" et en partageant un moment de rencontre avec cet auteur qui a fait l'actualité de la rentrée littéraire 2018. Certains de ses livres sont en prêt à la médiathèque de Saint-Amant-Tallende.

Évènements passés

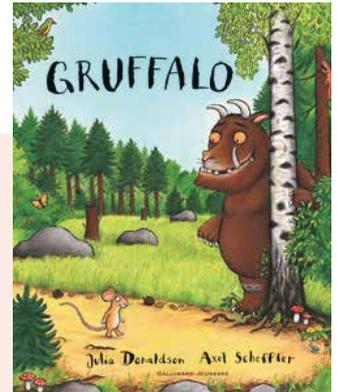
NOCTURNE A LA MÉDIATHÈQUE

Pour la nuit de la lecture, le 19 janvier, les portes de la médiathèque sont restées ouvertes jusqu'à 22 h !

Les plus petits se sont proménés au milieu des albums à la recherche d'indices pour une grande chasse au trésor; ils se sont aussi assis sous une grande tente pour écouter des contes et des histoires lues par des bénévoles. Les adultes ont pu tester leurs connaissances grâce à un quizz littéraire et participer à différents jeux autour du livre et de la BD. Plus de 60 personnes ont donc profité de ce moment convivial et sympathique, en papotant devant le verre de l'amitié offert par la Communauté de Communes Mond'Arverne Communauté.

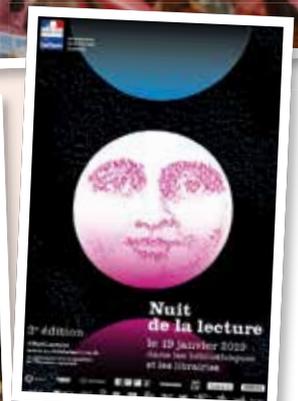
C'EST BIEN MYSTÉRIEUX UN GRUFFALO

Le 13 mars, à l'occasion du "Rendez-vous des petites oreilles", les très jeunes lecteurs (de 0 à 4 ans) ont frémi en écoutant les aventures d'une petite souris perdue dans la forêt à la recherche du Gruffalo". Cette séance de racontage animée par une bénévole de la médiathèque de Saint-Amant, a connu un très vif succès.



RENCARDS ADOS

Le 5 avril, une douzaine de collégiens ont profité de ce quatrième Rencards Ados pour passer un moment agréable à la médiathèque et partager le goûter offert par la municipalité, les tablettes mises à disposition par le réseau des médiathèques, les jeux prêtés par la Ludothèque de Saint-Amant. Un bon moment en sortant du collège !



Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins Saint-Amant-Tallende 23 juin 2019



Saint-Amant
HISTOIRE



PATRIMOINE

Retrait plan de visite à
partir de 14 h Parc Villot

